



Décir, Faveau,
Anne Marie,

L'an mil huit cent trente cinq, le six sept
juillet, à neuf heures du matin, Saisissant nous maire
officier de l'Etat civil de la commune de Socx, canton
de Berques, département du nord, Sont comparus Henri
Mathieu Syckart, Claqueur, âgé de soixante quinze
ans, et Pierre Syckart, ouvrier, âgé de trente huit ans,
demeurant tous deux en cette commune, lesquels nous
ont déclaré que Marie Anne Faveau, blanchisseuse,
agée de soixante sept ans, native de Socx, épouse du
premier comparant, fille de feu Philippe, décédé ouvrier
à Regerscappel, et de feu Marie Thérèse Galle, décédée
ouvrière à Socx; Est morte avant hier à quatre heures
du matin, en sa maison, en cette commune; ainsi que
nous nous en sommes assuré; Et ont, les comparants,
le second, fils de la défunte, signé avec nous le présent
acte, après que lecture lui en a été faite.

H: Syckart p. Syckart

J. L. Carpentier